

PROVINCE DE QUÉBEC

SAINT-GERVAIS, LUNDI 12 AVRIL 2010

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 12 avril 2010 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :

*Madame Diane Bilodeau
Madame Denise Lapierre
Monsieur Daniel Nadeau*

*Monsieur Francis Lemieux
Madame Suzy Breton
Monsieur Jean-Marc Lemieux*

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Nadeau, maire.

Est aussi présent, Monsieur Jérôme Fortier, directeur général & secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
3. *Adoption des procès-verbaux*
4. *Comptes et adoption*
5. *Les communiqués*
6. *Questions de l'assemblée*
7. *Projet de Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels des organismes municipaux, des organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux*
8. *Demande C.P.T.A.Q. – Les Excavations Yvan Chouinard*
9. *Suivi-Développement Lapierre*
10. *Achat Turbidimètre portatif*
11. *Souper bénéfice* *-Loisirs St-Anselme*
 -Parc des Chutes Armagh
 -Corporation des Loisirs Sainte-Claire
12. *Site WEB - Rôle d'évaluation en ligne*
13. *Soumission publique Camion incendie*
14. *Soumission Vidange et disposition des boues des étangs*
15. *Pacte rural*
16. *Soirée de Consultation publique*
17. *Promotion Bellechasse-Présentoir*
18. *Article de promotion en prévention des incendies*
19. *Calcium liquide*
20. *Renouvellement Assurance groupe*
21. *Varia : -Adoption du rapport du vérificateur et des états financiers*
 -Sentinelle des Loisirs
 -Achat de canon informatique
22. *Levée de l'assemblée*

100401 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.

Adopté unanimement

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

100402 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte les procès-verbaux de la séance du 1^{er} mars 2010 et du 22 mars 2010.

Adopté unanimement

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

100403 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois de mars tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

<i>Administration générale :</i>	<i>43 297.20\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>18 045.78\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>31 310.19\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>64 541.97\$</i>
<i>Santé & Bien-être :</i>	<i>0\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme :</i>	<i>21 365.00\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>25 422.82\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>2 036.79\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>4 863.72\$</i>
<i>TOTAL :</i>	<i><u>210 883.47\$</u></i>

Adopté unanimement

5. COMMUNIQUÉS

5.1 *Bibliothèque Faubourg de la Cadie*
Objet : Procès-verbal du 27 janvier 2010

5.2 *Association de la Fibromyalgie*
Objet : Offre d'un rosier miniature, symbole

100404 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais encourage l'Association de la Fibromyalgie en faisant l'acquisition d'une dizaine de rosiers miniatures, fleur emblème de l'Association, le coût est de 99.80\$ plus taxes.

Adopté unanimement

5.3 *Randonnée cycliste et pédestre*
Objet : Demande de soutien financier

100405 *IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais verse un montant de 250.00\$ à la Randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide.

Adopté unanimement

5.4 *140^e Groupe Scout*
Objet : Commandite pour la Scout-bouffe

100406 *IL EST PRÉPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais verse un montant de 100.00\$ comme commandite pour la scout-bouffe du 140^e Groupe Scout Saint-Henri, Saint-Anselme et Saint-Gervais.

Adopté unanimement

5.5 *Entraide Solidarité Bellechasse*
Objet : Fête de la Santé

5.6 *Corporation Informatique Bellechasse*
Objet : A.G.A. le 26 avril 2010

5.7 *Équipe Fastball Juniors Québec*
Objet : Demande de commandite

100407 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la location de la salle du Centre Socio-Culturel soit gratuite pour une soirée de financement pour l'équipe Fastball Junior Québec.

Adopté unanimement

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'est posée.

7. PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES ORGANISMES MUNICIPAUX, DES ORGANISMES SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ OU DE SERVICES SOCIAUX

ATTENDU que le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques et à l'accès à l'information a soumis aux unions et aux diverses associations municipales un projet de règlement relatif à la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels des organismes municipaux, organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux;

ATTENDU que ce projet de règlement stipule que les municipalités devront diffuser dans un site Internet certains documents ou renseignements en leur possession ou produits par elles;

ATTENDU qu'il ressort de ce règlement que pratiquement tous les documents ou renseignements produits par une municipalité devront être diffusés sur un site internet;

ATTENDU que pour une grande majorité de municipalités, la diffusion des documents ou renseignements prévue au règlement nécessitera un ajout de personnel;

ATTENDU qu'un grand nombre de petites municipalités n'ont pas de site Web et de plus, n'ont pas accès à Internet haute vitesse;

ATTENDU qu'un des objectifs du règlement est de rendre ces documents ou renseignements disponibles au grand public via Internet;

ATTENDU qu'il appert de plusieurs rapports que le service Internet haute vitesse en milieu rural rejoint environ 30% de la population ce qui limite l'accès de ces documents pour les populations non desservies;

ATTENDU que plusieurs documents produits à des dates différentes ont des liens entre eux et que le tout exige un suivi et une cohérence, augmentant ainsi la difficulté de diffusion;

ATTENDU que ce règlement amène l'obligation de diffusion des documents plutôt que celle de les rendre accessible;

ATTENDU que les municipalités ont déjà des obligations quant à la manière de publier certains documents et que le règlement soumis ne modifie en rien les modes de publication actuels;

EN CONSÉQUENCE,

100408

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse savoir à la Direction de l'accès à l'information du Secrétariat à la Réforme des institutions démocratiques :

QU'elle s'oppose au Projet de règlement relatif à la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels sous sa forme proposée.

QU'elle lui propose de revoir ce règlement pour limiter les documents à diffuser afin de tenir compte de la réalité des municipalités et surtout des municipalités rurales en plus de rendre facultative cette diffusion dans un site Web.

DE prévoir aussi que la publication de certains avis dans un site Web remplace le mode actuel de publications prévu à la loi.

Adopté unanimement

8. DEMANDE C.P.T.A.Q. – LES EXCAVATIONS YVAN CHOUINARD

ATTENDU la demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. pour l'utilisation à une autre fin que l'agriculture d'une partie du lot 3 197 584 du cadastre de Québec d'une superficie de 27 200 mètres carrés appartenant à 9003-6831 Québec inc.;

ATTENDU que l'autorisation demandée vise à permettre au demandeur, d'utiliser et exploiter une gravière-sablière sur ce même lot pour lui-même ou par un entrepreneur;

ATTENDU que l'autorisation recherchée ne constitue aucune dérogation aux règlements municipaux en vigueur.

ATTENDU qu'il n'existe pas en zone urbaine des espaces appropriés disponibles à des fins d'extractions.

ATTENDU que cette demande est pour prolonger l'autorisation #341711 déjà obtenue le 25 août 2005;

Pour ces motifs,

100409

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Gervais accorde son approbation et recommande à la C.P.T.A.Q. l'acceptation de l'autorisation recherchée.

Adopté unanimement

9. SUIVI – DÉVELOPPEMENT LAPIERRE

Le maire nous explique l'état d'avancement du dossier Lapierre.

10. ACHAT TURBIDIMÈTRE PORTATIF

100410 IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse l'acquisition d'un turbidimètre portatif au coût de 1 562.62\$ plus taxes chez John Meunier.

Adopté unanimement

11. SOUPERS BÉNÉFICES-LOISIRS ST-ANSELME-PARC DES CHUTES ARMAGH-CORPORATION DES LOISIRS SAINTE-CLAIRE

100411 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais participe aux soupers bénéfice des Loisirs St-Anselme, quatre cartes, du Parc des Chutes d' Armagh, deux cartes et de la Corporation des Loisirs Ste-Claire à raison de deux cartes à chacune des activités.

Adopté unanimement

12. SITE WEB-GERVAISIEN EN LIGNE-RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE

100412 IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE le Rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Gervais soit en ligne sur notre nouveau site WEB.

Adopté unanimement

13. SOUMISSION PUBLIQUE CAMION INCENDIE

Après ouverture des soumissions publiques le 31 mars dernier, les résultats sont :

-Camion Carl Thibault 379 438.00\$ plus taxes

-Maxi Métal inc. 355 555.00\$ plus taxes

CONSIDÉRANT QUE Maxi Métal inc. est la plus basse soumission reçue;

CONSIDÉRANT QUE la validation préliminaire du document de soumission reçu permettait de constater sa conformité initiale;

CONSIDÉRANT QUE la rencontre de production a permis de s'assurer de l'interprétation de ladite soumission;

CONSIDÉRANT QUE le devis demeure conforme aux attentes;

EN CONSÉQUENCE,

100413

IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la commande du camion incendie sera accordée à Maxi Métal inc. au coût de 355 555.00\$ plus taxes, après signature par ce dernier du document résumé de la rencontre de production.

Adopté unanimement

14. SOUMISSION VIDANGE ET DISPOSITION DES BOUES DES ÉTANGS

Après ouverture des soumissions publiques le 7 avril dernier, les résultats sont

(Les Taxes sont incluses)

*NEWALTA Option 1 : 193 600.79\$
 Option 2A : N/A
 Option 2B : N/A*

*VEOLIA Option 1 : 171 603.86\$
 Option 2A : N/A
 Option 2B : N/A*

*TERRATUBE : Option 1 : N/A
 Option 2A : 103 258.07\$
 Option 2B : 57 814.59\$*

CONSIDÉRANT QUE TERRATUBE avec l'option 2B (pompage et déshydratation passive sur une période de deux (2) ans) est la plus basse soumission reçue;

CONSIDÉRANT QUE la validation préliminaire du document de soumission reçu permettait de constater sa conformité initiale;

CONSIDÉRANT QUE les crédits nécessaires à cette opération seront pris à même la réserve foncière non affectée pour financer cette dépense;

EN CONSÉQUENCE,

100414

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU D'octroyer à la compagnie TERRATUBE le contrat de pompage et de déshydratation passive des boues des étangs aérés tel que spécifié à l'option 2B du devis de soumission, au coût approximatif de 57 814.59\$ taxes incluses. Il est entendu que le prix payé sera basé sur les prix unitaires soumis.

Adopté unanimement

15. PACTE RURAL

Le maire explique aux membres du conseil que le projet de chalet des Loisirs présenté dans le cadre du pacte rural de la M.R.C. de Bellechasse, a été accepté.

16. SOIRÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Le maire informe les membres du conseil qu'une consultation publique aura lieu le 26 avril prochain au Centre Socio-Culturel à 19h30.

17. PROMOTION BELLECHASSE-PRÉSENTOIR

100415 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse l'acquisition d'un présentoir pour la promotion de Bellechasse ainsi que de la municipalité, le présentoir ce vend 200.00\$.

Adopté unanimement

18. ARTICLE DE PROMOTION EN PRÉVENTION DES INCENDIES

100416 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais se regroupe avec les municipalités de Bellechasse pour l'achat de cahier à colorier en prévention incendie pour un cout de 210.00\$.

Adopté unanimement

19. CALCIUM LIQUIDE

100417 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais accepte l'offre de service pour l'achat de chlorure de calcium liquide au coût de 0.305\$/litre de la compagnie SOMAVRAC inc.

Adopté unanimement

20. RENOUELEMENT ASSURANCE GROUPE

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la municipalité de Saint-Gervais;

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011, sont justifiées;

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU QUE le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE,

100418 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la municipalité de Saint-Gervais pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011.

Adopté unanimement

21. VARIA

ADOPTION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DES ÉTATS FINANCIERS

100419 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil acceptent le rapport du vérificateur ainsi les états financiers 2009 de la municipalité de Saint-Gervais tel que présenté par la Firme comptable Lemieux Nolet SENCRL, Comptables agréés.

Adopté unanimement

SENTINELLE DES LOISIRS

100420 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QU'un système d'éclairage soit installé au Centre des Loisirs de Saint-Gervais, un sur le bâtiment et l'autre pour l'éclairage de la cour.

Adopté unanimement

ACHAT D'UN CANON INFORMATIQUE

100421 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse l'acquisition d'un canon informatique.

Adopté unanimement

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Jérôme Fortier, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité. J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 12 avril 2010.

*Jérôme Fortier
Directeur général
& Secrétaire-trésorier*

22. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

100422 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 21h50.

Adopté unanimement

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau, maire

*Jérôme Fortier, directeur général
& secrétaire-trésorier*